

Des organisations haïtiennes de défense et de promotion des droits humains exigent des comptes sur la non-tenue du référendum constitutionnel prévu pour le 11 mai 2025

Page | 1

Les organisations haïtiennes de défense et de promotion des droits humains, signataires de la présente note, expriment leurs préoccupations face au non-respect de l'échéance du 11 mai 2025, telle que fixée par le Pouvoir Exécutif pour la tenue du Référendum Constitutionnel. Il est impératif de souligner que cet échec traduit l'incapacité à mener à bien une étape pourtant importante pour la restauration de l'ordre constitutionnel s'inscrivant dans un contexte de bilan du Conseil Présidentiel de Transition, conformément à l'accord du 3 avril 2024.

Utilisation des ressources de l'État. Les organisations haïtiennes de défense et de promotion des droits humains exigent une transparence totale et immédiate sur l'utilisation des fonds publics alloués à la préparation de ce référendum, alors que l'on savait qu'il ne pourrait pas se réaliser. Où sont donc passées l'argent prétendument dépensé par le Groupe de travail sur la Constitution et le Conseil Électoral Provisoire (CEP) ? La population haïtienne a le droit de connaître la vérité sur cette possible malversation de fonds publics.

Non résolution de la crise sécuritaire. La situation sécuritaire continue de se détériorer de manière inquiétante et exponentielle. La région métropolitaine de Port-au-Prince est le théâtre d'une violence armée sans pareille, où des gangs armés terrorisent la population en toute impunité. Le département de l'Artibonite est devenu un champ de bataille sanglant, et même des zones comme Mirebalais et Saut d'Eau dans le département du Centre, autrefois relativement épargnées, sont désormais en proie à la montée de la criminalité.

Face à cette faillite, les organisations haïtiennes de défense et de promotion des droits humains exigent du Conseil Présidentiel de Transition et du Gouvernement de la République de :

1. rendre public immédiatement un rapport exhaustif expliquant les raisons concrètes de la non-tenue du référendum constitutionnel ;
2. soumettre sans délai à une évaluation indépendante de l'ensemble des dépenses engagées par le groupe de travail sur la Constitution et le Conseil Électoral Provisoire (CEP), sans légitimité et crédibilité, dans le cadre de ce processus référendaire inachevé et potentiellement frauduleux. Les résultats de cette évaluation devront être rendus publics et les responsables de toute malversation devront être tenus de rendre des comptes.
3. présenter en toute urgence un plan d'action concret, crédible et assorti de résultats mesurables pour rétablir la sécurité dans tout le pays, en commençant par les zones les plus touchées comme la région métropolitaine de Port-au-Prince, l'Artibonite et Mirebalais ;
4. définir une feuille de route claire et transparente pour la suite du processus de transition, en tirant les leçons des échecs et en plaçant les intérêts supérieurs de la nation au-dessus de toute autre considération.

Le Conseil Présidentiel de Transition et le Gouvernement de la République doivent assumer leurs responsabilités historiques et agir sans délai, en concertation avec les acteurs politiques et sociaux, pour sortir le pays de ce chaos.

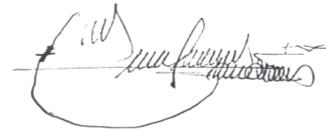
Port-au-Prince, le 12 mai 2025

Page | 2

Pour authentification :



Wilkinson Jr JEAN DENIS
Responsable des affaires juridiques
Collectif Défenseurs Plus (CDP)



Rév. Gardy Maisonneuve
Directeur Exécutif du
Sant Karl Lévêque (SKL)

Ordre des défenseurs des droits humains (ORDEDH)

Me Dabensky Gilbert
Directeur Exécutif

Institut national pour la défense des droits économiques, sociaux et culturels (INDDESC)

Me Frédo Jean-Charles
Directeur Exécutif

Collectif Défenseurs Plus (CDP)

Me Wilkinson Jr JEAN DENIS
Responsable des affaires juridiques

Union des Avocats Progressistes pour l'avancement d'Haïti (UNAPAHA)

Me Cherline LUXAMA
Secrétaire Exécutif

Sant Karl Lévêque (SKL)

Rév. Gardy Maisonneuve
Directeur Exécutif

Centre d'analyse et de recherche en droits de l'homme (CARDH)

Me Angello Samuel Pierre
Responsable des Affaires Juridiques